



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 17 août 2020

300 MILLIONS D'EUROS MOBILISES POUR SOUTENIR LES ENTREPRISES SOCIALES INCLUSIVES

Elisabeth BORNE, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion ; Brigitte KLINKERT, ministre déléguée auprès de la ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, chargée de l'Insertion ; et Sophie CLUZEL, secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées, annoncent que le Gouvernement déploie un dispositif de soutien exceptionnel en faveur des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) et des entreprises adaptées (EA), pour faire face à l'impact de la crise liée à la situation sanitaire et poursuivre le développement de l'insertion par l'activité économique.

Les entreprises sociales inclusives ont, comme de nombreux autres secteurs, été impactées par la crise sanitaire. **Le Gouvernement a donc décidé de mettre en place un dispositif d'aides de 300 millions d'euros pour répondre à l'impact de la crise et préserver les objectifs de développement de l'insertion par l'activité économique et des entreprises adaptées.**

Le Gouvernement poursuit un double objectif : soutenir économiquement et accompagner la transformation des 5 000 structures concernées, qui rassemblent aujourd'hui plus de 200 000 salariés.

Le dispositif permettra à la fois :

- **De consolider les entreprises sociales inclusives, par un soutien économique rapide** en couvrant une part des pertes d'exploitation générées par la crise et des surcoûts liés au maintien d'activité durant la période du confinement. Les structures concernées pourront formuler les demandes d'aide jusqu'au 30 septembre.
- **D'accompagner la transformation du secteur**, en aidant les structures à se repositionner dans un contexte économique bouleversé. Ces aides seront basées sur les projets présentés. L'appel à projets débutera en septembre.

Ces aides sont complémentaires des mesures déjà existantes, notamment celles liées à l'activité partielle. En plus d'atténuer à court-terme l'impact de la crise, il s'agit aussi de préserver les objectifs de croissance du secteur, conformément à la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté.

« Cette aide de 300 millions d'euros va permettre aux 5 000 structures réparties sur tout le territoire, non seulement de mieux résister à la crise, mais aussi de se développer et de préparer l'avenir. Cet investissement permettra notamment d'accompagner la transformation et la consolidation de ce secteur, dont les structures ont parfois besoin de renforcer leur gestion et de mutualiser leurs forces pour mieux résister aux aléas », explique Elisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion.

Pour Brigitte KLINKERT, ministre déléguée auprès de la ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, chargée de l'Insertion, *« ces mesures montrent combien le Gouvernement est mobilisé pour soutenir les structures d'insertion par l'activité économiques et les entreprises adaptées. Le dispositif mis en place répond à notre objectif : ne laisser personne au bord du chemin. Au-delà de la réponse à la crise actuelle, il était aussi essentiel d'assurer le développement du secteur, pour poursuivre notre Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté. C'est chose faite. ».*

Sophie CLUZEL, Secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, ajoute : *« La crise actuelle nous place face à un défi – accompagner les travailleurs handicapés qui travaillent dans des entreprises adaptées fragilisées par une réduction de leur activité – et à une opportunité : transformer ces structures pour préparer le futur. L'aide attribuée par le Gouvernement répond à ces deux objectifs et renforce toujours davantage l'engagement national "Cap vers l'entreprise inclusive" ».*

Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion

Cabinet de Mme Elisabeth Borne

Tél : 01 49 55 32 21

Mél : sec.presse.travail@cab.travail.gouv.fr

127 Rue de Grenelle

75007 PARIS

Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion

Cabinet de Mme Brigitte Klinkert

Tél : 01 49 55 32 21

Mél : sec.presse.insertion@cab.travail.gouv.fr

127 Rue de Grenelle

75007 PARIS

Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre

chargé des Personnes Handicapées

Cabinet de Mme Sophie Cluzel

Tél : 01 40 56 60 00

Mél : seph.communication@pm.gouv.fr

14 Avenue Duquesne

75007 PARIS

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 (art.27) et au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ou « RGPD », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en adressant un e-mail à l'adresse DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr.

